

Déclaration

Dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la science

Entre

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de la République française

Et

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la science du Danemark

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de la République française et le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science du Danemark (ci-après dénommés "les Signataires"):

Soulignant l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme des éléments essentiels dans une économie fondée sur la connaissance qui contribuent à la croissance et à la compétitivité mondiale, ainsi qu'au développement de la société dans son ensemble.

Souhaitant renforcer les liens entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et danois, favoriser la mobilité et la coopération, renforcer l'apprentissage des langues, améliorer la qualité de l'éducation et l'excellence de la recherche et renforcer la cohérence entre l'éducation, la recherche et l'innovation :

Suite aux conclusions du Conseil européen de décembre 2017 appelant au développement d'un Espace européen de l'éducation, et aux engagements pris dans le communiqué de Paris de mai 2018 concernant l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES).

Considérant un engagement commun à développer davantage l'Espace Européen de la Recherche.

Ont déclaré ce qui suit :

Les Signataires encourageront le développement de nouvelles activités de coopération, ainsi que le renforcement et l'extension des coopérations et des échanges existants dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche, et ce dans le plein respect de l'autonomie institutionnelle. Cela se fera sur la base des avantages mutuels et de la réciprocité, conformément aux lois et réglementations nationales des deux pays et en fonction des fonds disponibles.

Les Signataires pourraient poursuivre le renforcement de leur coopération à travers les structures internationales existantes, y compris les programmes de l'UE Erasmus + et Horizon 2020 et leurs successeurs. Les Signataires pourraient également travailler à une coopération bilatérale renforcée.

Mobilité des étudiants et du personnel des établissements d'enseignement supérieur

Les Signataires encourageront la mobilité et des échanges accrus d'étudiants et de personnel dans tous les établissements d'enseignement supérieur, à la fois par de la mobilité physique, virtuelle et mixte, ceci dans le but d'augmenter la qualité et la pertinence des programmes d'enseignement supérieur.

Les Signataires travailleront ensemble à la construction de l'Espace Européen de l'Education qui intensifiera la mobilité et les échanges entre les systèmes d'enseignement supérieur. A cette fin, ils encourageront également toutes les institutions à participer au programme Erasmus +.

Apprentissage des langues et formation des enseignants

Les Signataires soutiendront l'apprentissage des langues en :

- augmentant la mobilité des étudiants et du personnel des programmes d'enseignement universitaire de la langue française ;
- augmentant la mobilité des étudiants qui apprennent le français dans le cadre de leur formation initiale d'enseignants ;
- augmentant la mobilité des étudiants pour renforcer leur maîtrise de la langue française.

Coopération institutionnelle

Les Signataires soutiendront la coopération institutionnelle renforcée entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en :

- Contribuant de manière active au développement de l'initiative des universités européennes, conformément aux conclusions du Conseil européen de décembre 2017 et du Conseil de l'éducation de mai 2018 ;
- Appuyant et en encourageant les partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et danois ;
- Accueillant favorablement et soutenant le développement de liens plus forts entre l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation au niveau institutionnel.

Coopération de recherche

Les Signataires encourageront et soutiendront le développement continu de la coopération en matière de recherche entre les deux pays en :

- Appuyant et incitant la coopération en matière de recherche entre les institutions de recherche françaises et danoises.
- S'engageant de manière active au niveau politique dans le développement d'Horizon Europe, dans le but de renforcer l'impact et l'excellence de la recherche européenne.
- Collaborant au développement de la Source Européenne de Spallation (European Spallation Source, ESS) et d'autres projets d'infrastructure européens communs.

Echange de bonnes pratiques

Les Signataires ont l'intention de travailler ensemble pour promouvoir des priorités politiques communes et partager de bonnes pratiques, ainsi que pour donner suite à la présente lettre d'intention par le biais de :

- Réunions entre cadres au niveau ministériel ;
- Visites d'étude/ compagnonnage pour les fonctionnaires dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- Partage d'informations concernant les politiques et les réformes dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans les deux pays,
- Echanges de vues et d'idées sur de nouvelles initiatives européennes liées à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Signé à Copenhague, le 29 août 2018, en deux exemplaires, en langues française et anglaise.

La Ministre auprès du Ministre de l'Europe et des
Affaires étrangères,
chargée des Affaires européennes

Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Science du Danemark

Pour la Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
de la République française

Nathalie Loiseau

Tommy Ahlers

